

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010  
VOTE DU BUDGET  
DISCOURS DE JEAN-CARLES GRELIER  
MAIRE DE LA FERTE BERNARD

Mes Chers Collègues,

Dans la vie de nos Collectivités locales, l'adoption du budget est toujours un acte fondateur. Il s'agit de poser les bases, de fixer les projets de l'année en cours. Il s'agit aussi de prendre des engagements pour l'avenir, celui de notre ville et de ses habitants.

Ce budget 2010 s'inscrit dans un contexte national de réforme : celle de la taxe professionnelle qui nous place dans une année de transition avec une recette qui prendra la forme d'une compensation-relais versée par l'Etat et qui sera équivalente à la recette de 2009.

Ce budget s'inscrit aussi dans un contexte international, celui d'une crise qui n'en finit pas de déployer ses effets pour nos entreprises locales comme pour les ménages et qui doit nous inciter à poursuivre avec volontarisme notre politique d'investissement et nous inviter à la plus grande responsabilité dans l'administration des deniers publics comme dans le recours à la fiscalité.

Au niveau de la section de fonctionnement, si les recettes fiscales provenant de la taxe professionnelle sont figées pour l'année en cours, les dépenses de personnel devraient croître d'environ 2,92 % par le seul effet de l'évolution des carrières des agents de la fonction publique.

C'est pourquoi, j'ai de nouveau demandé cette année un effort particulier aux services municipaux qui vont compresser leurs dépenses de plus de 2%, après avoir fait de même l'an dernier. Cet effort particulier fait sur le train de vie de la ville va nous permettre de dégager un très important autofinancement à hauteur de 2.361.000,00 €, supérieur de 71.000,00 € à celui réalisé en 2009.

Il s'agit pour notre budget communal d'un effort sans précédent qui nous a permis de pouvoir financer en 2009 plus de 6 millions d'euros d'investissement sans recours à l'emprunt. Cette volonté de ne pas recourir à l'emprunt va générer une économie de 147.000,00 € dans le budget 2010 et va aussi nous permettre de faire baisser la dette en capital de 1.100.000,00 €.

Ce désendettement progressif, qui ne nous empêche pas de continuer à investir, prépare l'avenir et redonne à notre collectivité une capacité importante à poursuivre sa politique d'investissement dans les années à venir.

Pour l'année en cours, la Ville va réaliser pour 8.465.000,00 € d'investissement.

Sans me livrer à une énumération à la Prévert et sans empiéter sur la présentation qui nous sera faite dans quelques instants par Gérard GUESNE, je voudrais m'arrêter sur quelques opérations significatives.

La voirie communale va se voir consacrer un budget de l'ordre 1.585.000,00 €. Cette somme doit nous permettre d'assurer l'entretien ordinaire de notre voirie mais aussi d'entreprendre des travaux de rénovation importants en suite des fortes gelées de début d'année qui ont sérieusement dégradé et endommagé nos voies communales.

300.000,00 € seront consacrés à la future médiathèque. Ces crédits vont permettre l'acquisition du nouveau logiciel de gestion des prêts et la constitution d'une nouvelle collection de près de 15.000 ouvrages. Il s'agit d'une étape importante dans la préparation et l'adaptation à ce nouvel outil culturel que sera la médiathèque.

Dans quelques instants, nous aurons l'occasion de délibérer sur la composition du jury de concours qui aura pour mission de choisir le projet architectural et l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cela devrait être fait avant la rentrée de Septembre prochain et devrait permettre un dépôt de permis de construire avant la fin de cette année afin de faire coïncider notre calendrier avec celui du déménagement du centre Leclerc.

Plus que jamais, le développement économique doit rester au cœur de nos priorités.

Accueillir des entreprises nouvelles, offrir aux entreprises présentes sur notre territoire les moyens de leur développement, innover dans les aides et les moyens offerts, sont autant d'atouts supplémentaires qu'il nous faut offrir à nos entreprises et à leurs salariés en des temps où la vigilance doit rester de mise.

Avec un budget global de 655.000,00 €, le secteur économique devra permettre la construction de la Pépinière ARTEC DEVELOPPEMENT, mais aussi la réalisation des travaux de la première tranche de la zone de la Monge et l'achèvement de des travaux d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la zone de l'Eguillon.

Au titre de l'aménagement urbain, la rénovation de la Place Ledru Rollin va être le chantier phare de cette année. Nous allons y consacrer une enveloppe de 1.350.000,00 €.

Les travaux devraient débiter à la moitié du mois de juin prochain et nous allons délibérer tout à l'heure pour lancer les consultations nécessaires au choix des entreprises. Plus d'espace et plus de sécurité pour les piétons, une régulation du trafic autour d'un rond-point central, des espaces de stationnement maintenus, telles sont nos priorités.

Bien sûr, la question des poids lourds continue de se poser. Et si nous n'allons pas avoir d'autre choix que de les dévier par l'Avenue Pierre Brulé durant les travaux, nous avons engagé avec le Département une concertation qui devrait nous permettre de prendre un arrêté limitant la circulation des poids lourds en transit.

Au mois de janvier dernier, j'ai demandé à la Police municipale de mener une enquête de destination sur une période de 15 jours. Tous les camions entrant à La Ferté par l'Avenue de Verdun ont été arrêtés et les chauffeurs interrogés sur leur provenance et leur destination.

Il ressort de cette enquête que 73% du trafic poids lourds est constitué de camions qui ne font que transiter par notre ville et qui pourraient donc aussi bien le faire par l'autoroute.

La réflexion en cours, qui devra impliquer aussi le Département de l'Eure et Loir, viserait à limiter par voie d'arrêté le trafic de ces véhicules en transit dans le sens Paris-Le Mans, sans porter atteinte à la desserte des entreprises locales.

J'ai d'ores et déjà reçu le soutien dans cette démarche de Roland du LUART, Président du Conseil général. La concertation avec les services de l'Etat va se poursuivre, de même qu'avec le Département voisin. J'aurai l'occasion d'y revenir et d'en tenir informé les riverains concernés.

Dans le même esprit, il ne fait pas de doute que la déviation récemment ouverte entre les Ajeux et l'autoroute devrait sensiblement soulager les habitants du haut de la ville qui ne verront plus passer les camions venant de Mamers et souhaitant rejoindre l'autoroute .

Les écoles vont, elles aussi, connaître un important effort d'investissement dans la poursuite de celui engagé en 2009. 105.000,00 € seront consacrés aux travaux d'investissement dans les écoles et notamment aux changements des fenêtres. J'ajoute qu'au titre des travaux en régie une somme complémentaire de 36.000 € est également inscrite, ce qui porte la dotation aux investissements dans les écoles à la somme de 141.000,00 €. Elle était de 60.000 € en 2008.

Enfin, notre budget d'investissement porte une inscription de 50.000 € au titre de la vidéo protection. Le comité d'éthique s'est réuni il y a quelques semaines pour prendre connaissance du rapport et des préconisations des services de Gendarmerie. La proposition qui nous est faite consiste en l'installation de six caméras aux endroits stratégiques qui permettent de sécuriser les entrées et sorties du centre ville ainsi que les grands axes.

J'ai rencontré hier soir le Colonel JULIEN, Commandant du groupement de Gendarmerie de la Sarthe, avec qui nous avons évoqué le financement de cette opération dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance.

Un dossier de demande de subvention sera déposé sur le bureau du Préfet pour le 26 Avril 2010. Ce n'est que lorsque nous connaîtrons les conditions financières dans lesquelles cette opération pourrait se réaliser que je reviendrai devant le Conseil municipal pour que nous prenions ensemble une décision de principe.

J'avais annoncé que sur cet important dossier nous ne prendrions la décision finale qu'une fois en possession de toutes les données. Les données techniques sont acquises. Il nous reste à obtenir les conditions de faisabilité financière. Alors et alors seulement nous disposerons de tous les éléments pour faire notre choix. Ce choix sera fait au plus tard le 30 Juin prochain.

Au titre des sports, les crédits nécessaires au lancement de l'opération de rénovation du complexe Maurice Loiseau sont inscrits à notre budget d'investissement.

Ainsi, les études préalables au lancement du chantier dès l'année prochaine vont-elles pouvoir être conduites en concertation avec les associations sportives concernées. Des associations dont le travail sera soutenu cette année encore avec une dotation aux subventions de 416.000 €.

L'accessibilité de nos équipements aux personnes handicapées ou à mobilité réduite sera poursuivie, notamment pour ce qui concerne l'accès à la base de loisirs et au plan d'eau, en complément des travaux déjà réalisés l'an passé.

Bien qu'il ne s'agisse plus d'investissement, le secteur social fait lui aussi l'objet d'une attention budgétaire toute particulière. Une subvention de 440.000 € sera allouée au Centre Communal d'Action Sociale afin de poursuivre les actions de soutien et d'aide déployées depuis plusieurs années et qui sont l'expression de la juste solidarité que nous devons à ceux de nos concitoyens parmi les plus fragiles.

Comme l'an passé, nous effectuerons un effort particulier dans le recrutement de personnes en difficulté financière ou sociale dans le cadre des emplois aidés par l'Etat. Près de 70 de ces contrats devraient être conclus cette année encore. Ces contrats ont une vocation particulière, celle de remettre le pied à l'étrier à des personnes que les circonstances de la vie ont placé en grande difficulté.

L'accompagnement et la formation de ces personnes sont des éléments essentiels à la réussite de leur réinsertion. C'est pourquoi nous venons de recruter une personne spécifiquement chargée de l'encadrement de ces contrats aidés.

Par les services qu'elle offre, par les aides qu'elle apporte, par l'écoute attentive qu'elle porte aux plus démunis, par les efforts qu'elle consent en direction des contrats aidés mais aussi du logement social, la ville de La Ferté s'honore de jouer pleinement son rôle social.

Enfin, dernier sujet d'importance auquel nous ne pouvons pas manquer d'être attentifs, celui de la démographie médicale. Dans ce cadre, je suis en mesure de vous annoncer l'arrivée à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2010 du Docteur BUCHE, Médecin spécialiste en otorhinolaryngologie qui va s'installer en libéral dans notre ville et s'est d'ores et déjà rapproché du centre hospitalier pour y pratiquer ces interventions.

Par ailleurs, notre ville compte aujourd'hui 14 Médecins généralistes, ce qui statistiquement ne nous place pas dans une situation défavorisée. Seulement, un certain nombre de ces praticiens n'exerce qu'à temps partiel. Certains autres ne sont pas sans songer à prendre une retraite bien méritée.

Bien sûr, je suis confiant dans le fait que ces praticiens auront à cœur de ne pas abandonner leurs patients et de s'assurer une succession.

Pour autant, il est aussi de notre responsabilité d'anticiper ces départs. C'est pourquoi, je vous proposerai dans quelques instants que nous confions une mission spécifique à un cabinet spécialisé.

Un cabinet qui n'est pas un cabinet de recrutement mais un cabinet de marketing qui va s'attacher à définir le profil du Médecin fertois et à rechercher, en France exclusivement, des praticiens correspondant à ce profil.

Cette méthode atypique vient de faire ses preuves dans le nord-Sarthe et a permis que deux Médecins viennent s'installer après que la collectivité ait reçu plus de 20 candidatures.

Nous allons donc nous engager dans cette voie, en concertation avec nos praticiens locaux, afin de garantir à chacune et chacun de nos habitants la possibilité de conserver pour l'avenir son Médecin traitant. La santé est peut être avant toutes les autres notre priorité.

Je tiendrai le Conseil municipal informé de l'évolution de cette procédure de recrutement.

Voilà, Mes Chers Collègues, le cadre dans lequel va se déployer notre budget 2010.

Un budget pour lequel nous allons devoir procéder à une augmentation de nos taux d'imposition à hauteur de 1,8% conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires.

Une hausse aussi limitée qu'il est possible après les 0,5% de l'an passé et qui continuera de placer notre ville dans le peloton de tête des villes les moins imposées de l'Ouest, même si lorsqu'il s'agit d'impôts, on a toujours tendance à trouver que c'est trop.

Sérieux, rigueur, volontarisme, pragmatisme et dynamisme, telles sont les lignes directrices que nous avons voulu donner à ce projet de budget.

Avec votre accord il deviendra dans quelques instants notre feuille de route au service des fertaises et des fertois.